

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 12 avril 2021**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) EAUX USÉES (EU) 2020
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 12 avril 2021 à 16h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 1 avril 2021.

Étaient présents ou représentés

M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Nicole MORERE à M. Olivier SERVEL, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, Mme Maria MENDES CHARLIER à M. Henry MARTINEZ, M. Gilles HENRY à M. Jean-Pierre PUGENS, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. David CABLAT à M. Jean-Claude CROS.

Excusés

Absents

M. René GARRO, Mme Agnès CONSTANT, M. Robert SIEGEL, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 37	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0
-------------	---------------	--------------	---

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants applicables aux EPCI par le jeu des articles L5211-36 et R.5211-13 ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 2554 en date du 12 avril 2021 approuvant le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe DSP EU ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

CONSIDERANT que la section de fonctionnement du compte administratif 2020 a été arrêtée avec un excédent cumulé de + 250 153,99€ et la section d'investissement avec un excédent cumulé de + 226 854,68€ (résultats de clôture),

CONSIDERANT que les restes à réaliser 2020 s'élèvent à 16 178,03€ en dépenses d'investissement et 0€ en recettes d'investissement,

CONSIDERANT que le besoin de financement de la section d'investissement est couvert par l'excédent de clôture de la section,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

-D'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2020 en report à la section de fonctionnement 2021 au compte 002 en dépense soit un montant de 205 153,99€.

Transmission au Représentant de l'État

N° 2555 le 19 avril 2021

Publication le 19 avril 2021

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 19 avril 2021

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20210412-2945-DE-1-1

Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO

RESULTATS - DSP EU

FONCTIONNEMENT	2019	2020
Dépenses Mandatées	57 824,22 €	46 809,24 €
Recettes Réalisées	7 834,33 €	1427,28
Résultat exercice	-49 989,89 €	-45 381,96 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (002)	300 525,84 €	250 535,95 €
Résultat de fonctionnement à affecter	250 535,95 €	205 153,99 €

INVESTISSEMENT EXECUTION		
Dépenses mandatées	8 888,35 €	13 983,36 €
Déficit-excédent d'exécution exc N-1 (001)	196 062,01 €	205 308,44 €
Recettes réalisées	18 134,78 €	35 529,60 €
Solde d'exécution Investissement	205 308,44 €	226 854,68 €
REPORTS		
Total dépenses reportées	20 130,90 €	16 178,03 €
Total recettes reportées	0,00 €	0,00 €
Solde des reports	-20 130,90 €	-16 178,03 €
	<i>dt emprunt</i>	<i>dt emprunt</i>
	0,00 €	0,00 €

Besoin de financement	0,00 €	0,00 €
------------------------------	---------------	---------------

Affectation au compte 1068	0,00 €	0,00 €
-----------------------------------	---------------	---------------

Résultat reporté cpte 002 exercice N+1	250 535,95 €	205 153,99 €
---	---------------------	---------------------